

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 31 mars 2020

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3867-2013 phase 2 et 2A Énergir – Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro -- DÉPÔT DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS DU ROEEÉ SUITE À SON RETRAIT DE LA PHASE 2A DU DOSSIER**  
n/d : 1001-080-2 / 1001-080-2-A

---

Chère consœur,

Le 28 février dernier, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEEÉ) a informé la Régie par lettre de son intention de se retirer de la phase 2A du dossier mentionné en rubrique ([C-ROEEÉ-0159](#)).

Par la présente, le ROEEÉ dépose sa demande de paiement de frais relativement au dossier mentionné en rubrique. Suivant les consignes récentes de la Régie, les versions originales de la demande de frais (incluant la déclaration assermentée) et de la présente lettre seront conservées dans nos dossiers. Veuillez également noter que la présente demande porte sur les frais de la phase 2A mais englobe certaines heures de la phase 2, précédant la division de la phase 2 en phases 2A et 2B.

Nous demandons à la Régie de reconnaître l'utilité de la contribution du ROEEÉ à la phase 2A et d'accueillir la présente demande comme reflétant des frais raisonnables et nécessaires.

La demande du ROEEÉ porte sur les services du procureur soussigné et de l'analyste Bertrand Schepper en ce qui concerne notamment la demande d'intervention, la participation à la séance de travail du 12 mars 2019 et dans le développement de la preuve par le biais des DDR.

Par ailleurs, le ROEÉ demande également le remboursement d'une heure de consultation avec l'expert reconnu au dossier, M. Paul Chernick. En effet, il nous a aidés dans la compréhension de la preuve et a situé les enjeux de la phase 2A par rapport à l'intervention du ROEÉ dans le présent dossier depuis 2013.

Veillez accepter, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

cc: (courriel seulement)

p.j. Demande de paiement de frais du ROEÉ  
Me Hugo-Sigouin-Plasse, Énergir  
Dossiers réglementaires, Énergir  
Paul L. Chernick, Resource Insight, Inc.  
Bertrand Schepper, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice ROEÉ